

# **Un billet d'avion pour Abdelrazik acheté, le vol est prévu pour le 3 avril**

## **Une centaine de personnes défie le bluff du gouvernement au sujet d'Abousfian Abdelrazik**

Montréal, 12 mars 2009 - Plus de cent personnes ont participé à l'achat d'un billet d'avion de retour pour Abousfian Abdelrazik, en contribuant chacun un petit montant du coût total. Le gouvernement a indiqué qu'il considérerait que quiconque participerait à une collecte de fond en appui à M. Abdelrazik commettrait une infraction à une loi fédérale et pourrait être poursuivi.

« Ce billet d'avion enlève au gouvernement une autre excuse utilisée pour empêcher mon client de rentrer chez lui. » a dit Me. Yavar Hameed en tenant le billet - acheté par 114 personnes - lors d'une conférence de presse à Montréal.

En décembre, le gouvernement a indiqué dans une lettre à l'avocat de M. Abdelrazik qu'il devait présenter un billet d'avion dûment payé pour que Passeport Canada accepte de lui émettre d'urgence un titre de voyage. Le passeport de M. Abdelrazik a expiré durant son emprisonnement au Soudan.

« Il a le billet d'avion. Maintenant il a besoin d'un titre de voyage. Le vol quitte Khartoum le 3 avril. Un passeport d'urgence peut être émis en moins de 24 heures. Le gouvernement a trois semaines, » a déclaré Me. Yavar Hameed, l'avocat de M. Abdelrazik.

Selon Dominique Peschard, président de la Ligue des droits et libertés, « le Canada est responsable de la détention et de la torture subies par M. Abdelrazik au Soudan. Plutôt que de reconnaître ses responsabilités et de corriger promptement la situation, il ajoute aux graves violations de droits infligées à M. Abdelrazik celle de violer son droit inaliénable de retour vers son pays. »

Selon la loi fédérale, quiconque ose contribuer financièrement à l'achat d'un billet d'avion pour le retour de M. Abdelrazik est passible d'être poursuivi au fédéral. Le groupe de personnes qui a contribué à l'achat du billet provient de toutes les régions du Canada, de Vancouver à Halifax, témoigne des nombreux appuis qu'a reçu M. Abdelrazik et reflète l'indignation et le dégoût ressentis pour le traitement criminel qu'il a reçu de la part du gouvernement canadien. Parmi les contributeurs se trouvent des personnalités publiques ainsi que des gens ordinaires; fermiers, professeurs de droit, représentants syndicaux, artistes, producteurs de films, avocats, travailleurs, anciens ministres du Cabinet, grand-mères, étudiants et bien d'autres. (Voir la liste complète à : [www.peoplescommission.org/abdelrazik\\_fr.php](http://www.peoplescommission.org/abdelrazik_fr.php))

Des notes de service internes du gouvernement et d'autres documents protégés par la *Loi sur la protection des renseignements personnels* révèlent que, comme dans les cas d'Abdullah Almalki, Ahmad El Maati et Muayyed Nureddin - tous emprisonnés et torturés en Syrie à la demande du SCRS et de la GRC, ceci ayant été confirmé par l'enquête Iacobucci - Abdelrazik a également été emprisonné à la demande du SCRS lors de sa visite au Soudan. En prison, il a été battu et torturé. Dans ce contexte horrible, il a été interrogé par des agents du SCRS, complices de son arrestation. Libéré et lavé de tout soupçon par le Soudan, ainsi que par la GRC et le SCRS, ses multiples tentatives pour revenir à Montréal ont été bloquées plutôt que facilitées par les représentants du gouvernement canadien. Depuis

qu'il a rendu publique cette affaire, en avril 2008, M. Abdelrazik réside à l'ambassade du Canada à Khartoum.

« Les tourments de M. Abdelrazik, un cas de plus démontrant une politique illégale de recours aux détentions outre-mer par le gouvernement canadien contre ses propres citoyens, se poursuivent toujours malgré les assurances fallacieuses des fonctionnaires d'Ottawa que les choses ont changé, » ont affirmé Warren Allmand, ancien Solliciteur Général du Canada ainsi qu'un autre donateur. « Le Canada doit mettre fin à son programme de redditions extraordinaires et arrêter d'ériger des obstacles au retour de M. Abdelrazik, » a ajouté le défenseur des droits humains de Montréal.

« Ce qu'on voit ici, c'est encore un impact concret que les frontières, celles qui sont visibles comme celles qui sont invisibles, ont pour les êtres humains » mentionne Émilie Breton, une étudiante adhérente à l'Autre campagne (Otra Campaña) qui a contribué à l'achat du billet d'avion « alors que le Canada continue de se dire « ouvert », des situations comme celle-ci nous démontrent comment le pays nourrit dans les faits le système d'apartheid global. »

-30-

**Pour plus d'informations au sujet des donateurs et de Project Fly Home : 514 222 0205**

**Pour une entrevue avec M. Yavar Hameed, avocat : 613 232 2688 (bureau)**

**Pour une entrevue avec M. Dominique Peschard, Ligue des droits et libertés: 514 715 7727 (cellulaire)**

**Informations supplémentaires : [www.peoplescommission.org/abdelrazik\\_fr.php](http://www.peoplescommission.org/abdelrazik_fr.php)**

**Source: Projet Retour au bercail, [projectflyhome@gmail.com](mailto:projectflyhome@gmail.com)**